

Fontaine d'un alexandrin de Destouches, plus communément mis au compte de ce même Boileau :

Chassez le naturel, il revient au galop,

Un journaliste ayant, après la première, signalé ce bâjaune, disparu au surplus de la pièce imprimée, Dumas, dans une lettre reproduite dans la *Revue Bleue* du 5 mars 1887, le prit de haut et ce fut lui qui se fâcha. Il avait donc tort. — PIERRE DUFAY.

§

La « morra » chinoise.

Biarritz, ce 16 11-24.

Monsieur le Directeur,

Je lisais le très curieux roman de M.<sup>e</sup> George Soulié de Morant qui paraît dans le *Mercure de France* lorsque, dans votre numéro du 15 novembre, le dernier, un passage m'a vivement intéressé. M. Georges Soulié de Morant y décrit le jeu favori des commerçants de Shanghai, le jeu des poings :

Ils préféraient se réunir dans les restaurants étincelants de lumière, et s'attarder à « deviner les poings », *tchae tsuann*, sorte de *morra* où l'on cherche à prévoir le nombre total des doigts allongés ou fermés de la main droite, que les deux joueurs lancent en même temps, chacun crient ce qu'il pense être le chiffre de ses doigts, ajoutés à ceux de son antagoniste.

Il est assez curieux de constater que ce jeu est également très en honneur parmi les paysans italiens, ceux surtout proches des frontières françaises.

J'y ai moi-même fréquemment joué à Pompeiana et Santo Stefano al Mare, village proche de San Remo, et je puis vous assurer que la manière de jouer est absolument identique.

Veuillez agréer, etc...

HENRY MERCADIER.

§

A propos du « God save the King ». — Dans une de ses chroniques historiques du *Temps* (1<sup>er</sup> septembre 1924), M. Georges Lénôtre reproduit pour la centième fois, depuis la marquise de Créqui à Castil-Blaze, la légende de l'hymne, composé par Lully après la conversion de Louis XIV, chanté par les demoiselles de Saint-Cyr, et noté par un « Anglais de passage », qui le remporta dans son pays où il fut si goûté que l'Angleterre l'adopta comme hymne national après l'avoir pourvu de paroles *ad hoc*.

M. Lénôtre, en se faisant, dans un journal de l'importance du *Temps*, l'écho des racontars de la marquise de Créqui, ne risque rien de moins que de nous attirer une fois de plus le reproche d'impérialisme, qui ne peut jamais, — comme on sait, — être adressé à nos amis d'outre-Manche. Aussi, pour mettre les choses au point et ne froisser les sei-

timents patriotiques de personne, croyons-nous bon de rappeler à M. Lenôtre, — qui certainement l'avait oublié au moment où il écrivait sa chronique, — que le *God save the King*, s'il ne remonte pas au delà de 1740, en tant qu'hymne national britannique, se trouve déjà, à peu près textuellement, dans un *ayre* du Dr Jan Bull (on ne peut avoir un nom plus anglais), daté de 1619, c'est-à-dire de treize ans avant la naissance de Lully à Florence. Un chant écossais, plus ancien encore, de 1611, en donne le rythme. Quant aux premières paroles, une ballade de 1606, *God save the king James*, les a déjà à son refrain.

Au surplus, la question est depuis longtemps résolue et l'œuvre de Lully, avec ou sans *An clair de la Lane*, est assez considérable pour qu'on n'ait pas besoin de lui ajouter par surcroit le *national anthem* de nos amis britanniques (devenu d'ailleurs l'un des hymnes nationaux de nos voisins allemands). — J.-C. P.

§

**L'accent indésirable.** — Un accent, ça n'a l'air de rien. Il n'en faut pas plus, cependant, pour modifier la physionomie d'un nom, car n'est-ce pas changer sa prononciation ?

En 1867, lorsqu'il publia la seconde édition de la *Génération des éléments anatomiques* (Paris, Germer-Bailliére, in-8), le Dr G. Clemenceau, « ex-interne des hôpitaux de Nantes, ex-interne provisoire des hôpitaux de Paris », signait encore Clémenceau et l'accent n'avait pas disparu de son patronyme quand il fut, en 1870-1871, maire de Montmartre.

Cet é (fermé) le suivit à l'Assemblée nationale (8 février 1871), où il ne parut point, au Conseil municipal (23 juillet 1871) et à la Chambre des députés (20 février 1876). M. G. Hanotaux le lui conserva dans le tome III de son *Histoire de la France contemporaine* (1906).

C'était là se conformer à une habitude à laquelle M. Clemenceau avait déjà renoncé. En effet, à la biographie de Georges Clemenceau, par Camille Pelletan (*Célébrités contemporaines*, 1883), est joint, en fac-similé, un extrait d'une profession de foi où M. Clemenceau a supprimé l'é fermé de sa signature, et une lettre autographe que j'ai sous les yeux, datée de 1885, porte la signature de G. Clemenceau avec trois e muets. Le graphisme de cette lettre, le soin avec lequel les t sont barrés, les i surmontés de leur point, les é et les è accentués comme il convient, excluent toute idée d'une inadvertance. La suppression de l'é fermé est volontaire, et la *Revue Encyclopédique* qui, en 1893, suivait encore l'ancienne orthographe, de se conformer l'année suivante, comme plus tard le *Larousse illustré*, à cette règle nouvelle.

Le journal *La Justice*, dont M. Clemenceau était directeur, porta en manchette son nom accentué, puis l'accent disparut et, à l'*Aurore*, le « Tigre » le pourchassa sans répit lorsqu'il tenta de reparaître. Affaire